

OÙ VA LA TVA ?

En janvier 2014, certains taux de la TVA augmentent. Mais qui va payer, combien et pour quoi ? p. 2-3

DEVOIR D'ÉDUCATION

Des chercheurs ont étudié les relations entre les différents acteurs de l'éducation p. 4

PETIT À PETIT...

... on devient moins petit avec le spectacle *Dans le ventre du loup*, le 18 décembre au Rive Gauche. p. 12

DÉJEUNER ENTRE AMIS

Au foyer Geneviève-Bourdon, les personnes âgées partagent bien plus qu'un repas. p. 16

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 5 au 19 décembre 2013 - n° 175

Les belles pousses de la Vente Olivier

En 2014, le Creaparc de la Vente Olivier comptera près de 900 emplois sur un site d'une trentaine d'hectares. Un bilan positif pour cette zone d'activité qui se distingue par la diversité de ses entreprises et la préservation d'un site naturel d'exception, à la lisière de la forêt. p. 7 à 10



La TVA va peser un peu plus lourd

Certains taux de la TVA, taxe sur la valeur ajoutée, augmentent en janvier. La hausse servira à financer en partie le crédit impôt compétitivité accordé aux entreprises. Quelques explications sur cet impôt réputé injuste.

Le sujet est encore en débat au Sénat mais c'est quasiment sûr : au 1^{er} janvier 2014, la TVA va augmenter. Le taux de 19,6 % applicable sur la plupart des produits et services passe à 20 % et le taux de 7 %, qui concerne notamment les transports de voyageurs, les entrées de cinémas et musées, la restauration, passe à 10 %. Le taux de 5,5 % devait descendre à 5 % mais finalement sera maintenu. Il concerne les produits de première nécessité (énergie, produits alimentaires), les livres et le spectacle vivant.

La TVA, taxe sur la valeur ajoutée, est une création française, adoptée par d'autres pays. Mise en place en 1954 pour remplacer diverses taxes existantes jugées trop complexes, elle constitue un impôt directement facturé sur les biens consommés ou les services utilisés. Les professionnels, qui collectent cette taxe en vendant leurs produits et services, la déclarent et la reversent aux finances publiques.

La TVA est reconnue généralement comme un impôt injuste parce qu'elle pèse proportionnellement plus sur les familles modestes

qui consomment tout leur revenu, ou quasiment, et moins sur les familles qui peuvent économiser et placer leur argent. Mais c'est un impôt qui rapporte gros, c'est même la plus importante recette fiscale de l'État (voir les infographies ci-dessous).

COÛT EN PLUS POUR LA VILLE : 50 000 €

La hausse décidée par le gouvernement devrait rapporter six milliards d'euros et servira à financer pour partie le crédit impôt compétitivité emploi (CICE)

accordé aux entreprises, dont le coût est estimé à 20 milliards en 2014. La hausse de la TVA va toucher tous les ménages, mais aussi les collectivités locales, puisqu'elles sont des acheteurs publics.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, une projection à partir des dépenses réalisées en 2013 permet d'estimer que le coût supplémentaire de la TVA sur le budget municipal 2014 sera de 50 000 €. « En comparaison, c'est l'équivalent du coût annuel d'un poste et demi d'agent qualifié, ou l'équivalent de deux véhicules d'entretien de la voirie, précise Joachim

Moise, premier adjoint au maire en charge des finances. *C'est égal au budget d'entretien annuel de l'éclairage public, ou à la moitié du programme annuel de mise en accessibilité des trottoirs. C'est donc un coût en plus, d'autant plus sensible que le gaz et l'électricité vont aussi augmenter et que les dotations de l'État baissent.* » La Ville a choisi de ne pas répercuter ces hausses sur les tarifs des ateliers sportifs et culturels ou sur la restauration scolaire, sachant que ces tarifs sont déjà réévalués chaque année selon l'évolution du coût de la vie. Mais la hausse de la →



TAUX ACTUEL	PRODUITS & SERVICES CONCERNÉS	TAUX À VENIR	exemple
19,6 %	La plupart des produits et services	20 %	achat 10€ HT +4 cts
7 %	Transports, restaurants, constructions	10 %	achat 10€ HT +30 cts
5,5 %	Aliments non préparés, cantine scolaire, énergie, livre, cinéma, spectacle vivant	5,5 %	
2,1 %	Médicaments, presse	2,1 %	

→ TVA touche aussi la collecte des ordures ménagères et les transports en commun, où elle doit passer de 7 à 10 %. En 2012, la Crea avait décidé de répercuter intégralement la hausse sur les usagers des transports quand la TVA était passée, déjà, de 5,5 % à 7 % dans le cadre du plan Fillon... La mesure peut-elle être cependant efficace pour l'éco-

nomie du pays en renforçant les moyens financiers de l'État? L'élus stéphanois n'y croit pas. « Dans le contexte actuel, cela va surtout inciter les ménages à réduire les dépenses », estime Joachim Moysse qui critique par ailleurs les objectifs de financement du CICE. « C'est une augmentation injuste faite pour compenser un cadeau aux entreprises. En trente ans

de politiques d'exonération de charges des entreprises, on ne perçoit pas de résultat, ni sur la production, ni sur les conditions de travail. Cela n'aide qu'à améliorer les marges et les dividendes des actionnaires. Il y a besoin d'une réforme en profondeur du système fiscal pour atténuer les inégalités et générer des dépenses utiles. » ♦



À mon avis



Question de pouvoir d'achat

Le gouvernement s'apprête à appliquer la hausse de la TVA sur les produits et services nécessaires à la vie courante, dès le début de l'année 2014. Habillement, biens d'équipements, loisirs, transport vont être impactés. Les familles, quel que soit leur niveau de revenu, seront soumises à la même augmentation de taux, ce qui est particulièrement injuste au vu des inégalités croissantes qui caractérisent notre société. Pour les collectivités locales ce sera une dépense supplémentaire, non négligeable.

C'est une disposition qui va compromettre un peu plus la consommation des ménages et qui ne participera pas à la relance indispensable de l'activité économique. Il est urgent que la refonte de la fiscalité, annoncée comme le prochain chantier du gouvernement, parte d'une tout autre logique et rétablisse une plus grande justice fiscale, en réduisant la part des impôts sur la consommation et en augmentant la contribution du capital au financement des budgets de la nation et de la protection sociale.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

Citoyenneté

La voie du vote

Il ne vous reste plus que quelques jours, jusqu'à la fin du mois de décembre 2013, pour vous inscrire sur les listes électorales. Pour remplir cette formalité, il suffit de vous rendre au service état-civil/élections à la mairie, place de la Libération, ou à la maison du citoyen, place Jean-Prévost, en vous munissant d'un justificatif d'identité ou de nationalité et d'un justificatif de domicile. Exceptionnellement, des inscriptions seront possibles, de 7h30 à 10 heures, mardi 10 décembre au centre social de La Houssière et jeudi 12 au centre socioculturel Georges-Brassens. Vous pouvez également vous inscrire en vous connectant au site internet de la Ville : saintetiennedurouvray.fr, rubrique Droits et démarches ou envoyer par courrier, à la mairie, le formulaire téléchargeable sur le site de la Ville. Seuls les citoyens français et les ressortissants de l'Union européenne peuvent actuellement voter aux municipales. ♦



Exceptionnellement, des inscriptions seront possibles, de 7h30 à 10 heures, mardi 10 décembre au centre social de La Houssière et jeudi 12 au centre socioculturel Georges-Brassens. Vous pouvez également vous inscrire en vous connectant au site internet de la Ville : saintetiennedurouvray.fr, rubrique Droits et démarches ou envoyer par courrier, à la mairie, le formulaire téléchargeable sur le site de la Ville. Seuls les citoyens français et les ressortissants de l'Union européenne peuvent actuellement voter aux municipales. ♦

• Service élections : pour tout renseignement, contactez le 02 32 95 83 83.

Éducateurs, unissez-vous !

Lors des récentes Assises de l'éducation, des chercheurs de l'université de Rouen ont évalué le partenariat mis en place localement entre les différents acteurs de l'éducation. Principale conclusion : les Animalins, c'est bien, mais il faut poursuivre le travail.

À l'heure des premiers bilans sur la réforme des rythmes scolaires, une étude – menée depuis un an par des chercheurs de l'université de Rouen – dans les Animalins, s'avère riche d'enseignements. Laurent Lescouarch, maître de conférences en sciences de l'éducation, membre du laboratoire Civiic (centre interdisciplinaire sur les valeurs et les idées, les identités et les compétences), en a livré les grandes lignes lors des récentes Assises de l'éducation. Il ressort notamment de cette enquête que les relations entre les enseignants et les animateurs sont plutôt bonnes.

« Les enseignants connaissent bien les animateurs et les directeurs des accueils périscolaires. Ils les considèrent comme des partenaires. » L'universitaire affirme même que l'épineuse question du partage des locaux – indispensable afin de proposer des activités périscolaires de qualité – est globalement réglée, même s'il peut rester ici et là quelques difficultés. Ces dernières sont connues et traitées au cas par cas, en respectant les besoins de chacun, au regard de ses missions. Néanmoins, Laurent Lescouarch estime qu'« un pas a été franchi dans ce domaine ».

La relation de confiance qui s'est construite dans les écoles stéphanoises s'étendrait

même aux familles, davantage invitées, aujourd'hui, à rentrer dans l'école. À en croire les chercheurs : professeurs, animateurs et parents, les piliers de l'éducation, se connaissent et se reconnaissent, à tel point que dans certaines écoles beaucoup ont accepté de figurer sur la même photo, autour des enfants, dans le cadre de l'opération « L'école c'est nous »*.

AUTOUR D'UNE MÊME TABLE

Au-delà des satisfecit, l'enquête menée par l'université de Rouen pointe aussi les obstacles auxquels se heurtent

les nouvelles dynamiques co-éducatives souhaitées par le projet éducatif local : « Les relations de politesse existent bien dans les écoles, mais l'idée qu'on travaille ensemble reste à construire », résumait les chercheurs. Si tout le monde accepte de s'asseoir à « la table ronde de l'éducation », prônée par les premières Assises, en 2011, les différents acteurs ne co-élaborent pas, pour autant, les projets pédagogiques à destination des enfants. « Il faut passer de la juxtaposition des actions à une véritable coopération pédagogique », insiste Laurent Lescouarch.

Un défi pour des acteurs

qui ont, historiquement, des conceptions différentes de l'apprentissage – qu'ils interviennent dans le temps scolaire ou périscolaire – et qui peinent encore pour la plupart à reconnaître leur légitimité respective...

Et pourtant, comme l'a rappelé Émilie Dubois, maître de conférences à Rouen, « la coéducation doit faire émerger une communauté éducative capable de construire autour d'une même table, un projet éducatif adossé à une conception forte de l'enfant qui ne se résume pas à son statut d'élève ».

Passer de la réussite scolaire

à la réussite éducative, plus globale et plus durable dans le temps, telle est la prochaine étape à franchir. Les réflexions amorcées les 19 et 20 novembre sur la bienveillance éducative, préoccupation partagée par tous, pourraient servir de ciment à la communauté, en gestation, de tous les éducateurs. ♦

* L'exposition

« L'école c'est nous » est en ligne sur le site internet saintetiennedurovray.fr. Elle sera également présentée lors des cérémonies de vœux du maire, en janvier.



Professeurs, animateurs et parents ont été invités à illustrer la communauté éducative qui entoure les enfants, lors d'une photo réalisée dans le cadre de l'opération « L'école c'est nous ». Ici la maternelle Pauline-Kergomard.

Mory Ducros : 112 salariés retiennent leur souffle

Placée en redressement judiciaire le 26 novembre dernier, l'entreprise Mory Ducros a désormais six mois pour résoudre ses difficultés financières ou trouver un repreneur.

Tandis que les sociétés de transport de colis se livrent à une guerre des prix de plus en plus implacable, Mory Ducros a annoncé son dépôt de bilan le 22 novembre dernier. Un coup dur pour le numéro 2 français qui est né en 2012 de la fusion de la société de messagerie Ducros Express et de la société de transport Mory.

Suite à ce regroupement orchestré par Arcoles industries, spécialisé dans le sauvetage des entreprises en difficulté, le nombre d'agence est passé de 115 à 84 et Mory Ducros n'a cessé d'enregistrer des pertes qui s'élevaient à 65 millions d'euros en 2012, selon le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg. Pas d'amélioration en 2013 puisque les pertes ont continué de s'accumuler au rythme de 5 millions d'euros par mois. Dans un tel contexte, la décision prise par le tribunal de commerce de Pontoise de placer l'entreprise en redressement judiciaire a le mérite d'offrir un répit de six mois



Une délégation CGT des salariés Mory Ducros de Saint-Étienne-du-Rouvray était présente devant la préfecture le 26 novembre.

aux 5 000 salariés concernés parmi lesquels 112 sur le site de Saint-Étienne-du-Rouvray.

« **Pour l'instant, nous sommes dans l'attente des préconisations qui seront faites par les deux administrateurs judiciaires. Une**

prochaine réunion est prévue au tribunal de commerce de Pontoise le 20 décembre. Nous espérons sauver le maximum d'emplois tout en préservant les sites qui nous permettent encore de profiter d'un réseau assez dense et qui répond

aux besoins de nos clients », explique Nicolas Larose, délégué syndical CGT. Joint au téléphone par Le Stéphanois, Ahmed Jmahri, directeur adjoint de Mory Ducros à Saint-Étienne-du-Rouvray, a déclaré n'avoir aucun commentaire à

faire sur la situation. Il a seulement tenu à rappeler qu'« à l'échelle locale et nationale, l'activité continue ». ♦

Animations

Quinzaine commerciale avant les fêtes

C'est une invitation à faire ses courses avant les fêtes dans les commerces locaux : l'union commerciale de Saint-Étienne-du-Rouvray organise du 9 au 22 décembre une animation festive avec les commerçants et artisans des rues Léon-Gambetta, Lazare-Carnot, Jean-Jacques-Rousseau, Olivier-Goubert et République. « C'est un petit plus avant les fêtes », précise Évelyne Hurot du magasin Cuir boutique et une des animatrices de l'union commerciale. Un affichage signale les boutiques participantes. Dans ces boutiques, les acheteurs auront droit à des lots et des friandises. Une tombola, dont le tirage aura lieu en janvier, met en jeu une télé

à écran plat, une tablette tactile et un appareil photo numérique.

C'est l'occasion de signaler qu'un Guide des offres de commerces, de services et de santé vient d'être publié par la Ville. Plus de 250 commerces et services y sont recensés. C'est une mine de renseignements pour les Stéphanois, mais aussi pour tous les « usagers » de la ville, comme les salariés, qui veulent utiliser et mieux connaître les ressources communales. Il est disponible dans les commerces et les accueils municipaux. ♦

RENDEZ-VOUS

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira **jeudi 12 décembre** à 18h30, salle des séances de l'hôtel de ville. L'entrée est libre.

Foire aux jouets

Une foire aux jouets se déroulera **samedi 14 décembre**, de 10 à 17 heures, au centre socioculturel Jean-Prévoist. Renseignements au 02 32 95 83 66.

Foire à tout et aux vêtements

L'Association du centre social de La Houssière (ACSH) organise une foire à tout et aux vêtements (avec un large choix de vêtements enfants) jusqu'à **vendredi 13 décembre**, du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures. Tout au long de l'année, l'ACSH récupère les vêtements (propres et en bon état) et autres objets dont les habitants ne veulent plus. Renseignements au 02 32 91 02 33.

« La Bataille du Chili »

Dans le cadre des commémorations du coup d'État du 11 septembre 1973 contre le gouvernement démocratiquement élu de Salvador Allende, le comité local de France Amérique latine propose de revivre ces événements lors de la projection des films de Patricio Guzman : *La Bataille du Chili* (en deux parties) et *Le Cas Pinochet*, **lundi 9 décembre** à 20 heures à l'espace Célestin-Freinet, centre social de La Houssière, avenue Ambroise-Croizat.

Collectif solidarité

Le collectif solidarité tiendra une permanence **mardi 10 décembre** à 17 heures, à l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. Tél. : 06 33 46 78 02.

Ateliers d'écriture

La compagnie Art-scène poursuit son travail d'écriture et de mise en voix. Prochains rendez-vous **jeudi 12 décembre** de 17 à 19 heures au centre socioculturel Jean-Prévoist et **lundi 16 décembre** de 17 à 19 heures à l'Éhpad Michel-Grandpierre. Renseignements au 06 29 59 20 22.

État civil

NAISSANCES Mayssa Bezzou, Adam El Borj, Jihène El Fraoui, Imrane Farsi Farsi, Océlia Jouvin, Kerwan Marecaux Crayeusky, Léna Pous, Eliav Yavo, Cassidy Zalila.

DÉCÈS Bernard Furchmuller, Ingrid Marry, Jacques Leneveu, Michel anquetil, Romain Baudouin, Albert Porchet, Didier Paris, Jean Bailleul, Janine Accard, Yves Roudaut, Nicole Banczak, Marie Allais, Henriette Lhéronnelle, Yves Gatt.

Noces d'or

Claudine et Michel Vasseur



Ils se sont connus au fil de l'eau avant de se marier en 1963. Ils embarquent aussitôt pour gagner leur vie, l'un comme marinier, l'autre comme matelot. En 1970, le couple décide pourtant de revenir à terre et de faire construire une maison pour élever les enfants. Michel finira sa carrière à la Chapelle Darblay et Claudine à la société Massif. Aujourd'hui, la famille Vasseur compte 5 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants qui viendront certainement saluer Michel et Claudine pour leur second voyage de noce, sur les canaux hollandais, comme un retour à la source.

Modification du Plan local d'urbanisme

La Ville procède actuellement à une modification simplifiée du Plu (Plan local d'urbanisme) portant sur la suppression de l'emplacement réservé initialement à la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage, rue Michel-Poulmarch. Le rapport de présentation exposant les motifs de la modification et ses pièces annexes sera tenu à disposition du public à la direction de l'urbanisme et du paysage **du 9 décembre au 10 janvier**, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 à 17 heures.

Colis de Noël

Tous les retraités de plus de 65 ans inscrits au service vie sociale des seniors peuvent venir retirer leur colis de Noël à la salle festive, **mardi 17 décembre**, de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures, et **mercredi 18 décembre**, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Ceux qui ne peuvent pas se déplacer ou qui souhaitent faire enlever leur colis par un proche doivent se manifester auprès du service au 02 32 95 93 58 (jusqu'au 16 décembre). ♦

+ Bon à savoir

4G et TNT ne font pas toujours bon ménage

Le déploiement du réseau internet mobile de 4^e génération, dit 4G, est en cours sur l'agglomération rouennaise et donc aussi sur Saint-Étienne-du-Rouvray. Ce réseau utilise, entre autres, la bande de fréquences des 800 MHz, fréquences qui sont proches des fréquences utilisées pour la télévision numérique terrestre (TNT), ce qui peut causer ponctuellement des problèmes de réception. L'Agence nationale des fréquences a coordonné plusieurs tests pour vérifier que les émissions de 4G ne perturbaient pas la TNT. Cependant des dysfonctionnements peuvent encore exister. Si vous constatez des problèmes de réception de la TNT chez vous, signalez-le au 0 970 818 818 (prix d'un appel local). L'Agence nationale des fréquences vérifiera si la perturbation est due à un site 4G et interviendra auprès des opérateurs pour qu'ils apportent une réponse rapide à chaque foyer, notamment en installant un équipement spécifique chez le téléspectateur.

Attention aux bus plus larges

Depuis cet été, le réseau Astuce s'est doté de nouveaux véhicules blancs qui ont été affectés à la ligne 10. Ces bus sont plus silencieux et plus écologiques mais aussi un peu plus larges, ce qui entraîne quelques difficultés de passage rue Lazare-Carnot. Il est donc recommandé de rabattre les rétroviseurs de son véhicule et de le garer impérativement dans la limite des marquages de stationnement (des deux côtés de la chaussée) pour ne pas empiéter sur la voie de circulation. ♦

Réunion publique

Une réunion publique relative à la concertation de la Zone d'aménagement concertée (Zac) Isover se déroulera **jeudi 19 décembre** à 18 heures, dans le bâtiment « PCC » de la Crea, situé rue du Général-Giraud à Rouen (salle de réunion du 2^e étage).

PRATIQUE

La CPAM revient dans ses murs

La caisse primaire d'assurance maladie vient de se réinstaller dans ses locaux, place Jean-Prévoist. Les bureaux sont ouverts de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 15 à 16 h 30. Le local transitoire ouvert pendant les travaux rue Ernest-Renan est fermé.

Vaccinations gratuites

Les centres médico-sociaux du Département vaccinent gratuitement les enfants de plus de 6 ans et les adultes. Prochains rendez-vous **mardi 10 décembre**, de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès, et **jeudi 19 décembre**, de 17 heures à 18 h 15, au centre médico-social 41 rue Ambroise-Croizat. Tél. : 02 35 72 68 73.

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselein.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
CS 80458 - 76 806 Saint-Etienne-du-Rouvray Cedex.
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.
Rédaction : Sandrine Gosselet, Nicole Ledroit, Fabrice Chillet, Isabelle Friedmann, Stéphane Nappes.
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.
Photographies : Eric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier.
Infographies : Gayane Béreziat.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

Ipelec, spécialiste français de l'équipement électrique des maisons individuelles et de l'habitat collectif, a été le premier à s'installer à la Vente Olivier.



La Vente Olivier : l'écosystème d'entreprises

Après quinze ans d'existence, le Creaparc de la Vente Olivier compte une quinzaine d'entreprises qui profitent d'un cadre paysager et d'une accessibilité privilégiés dans l'agglomération rouennaise.

Nichées dans un écrin de verdure, à proximité de la forêt du Rouvray, les entreprises installées sur le Creaparc de la Vente Olivier ne manquent pas de faire des envieux. Elles sont à la fois à l'abri du bruit et de la fureur de l'hyper-centre rouennais tout en ayant la capacité de rayonner facilement sur Paris, Caen ou Le Havre, à deux pas de la rocade sud et du réseau autoroutier régional. Ce n'est pas le moindre des atouts de

ce parc d'activité qui regroupe environ 770 emplois en 2013 et dont la gestion incombe à la Crea avec un droit de regard de la Ville. Car, si d'un côté la Crea est propriétaire des terrains et se charge de leur commercialisation, d'un autre côté la Ville reste garante de la cohérence du projet. Elle s'assure également que l'engagement pris avec les Stéphanois en faveur de la création d'emplois – tout en évitant le plus de nuisances possibles aux habitants – est bien tenu.

D'emblée, toutes les entreprises ne peuvent prétendre à s'implanter sur ce site qui est dédié à l'industrie, aux services à l'industrie et au secteur tertiaire.

Pour garantir la qualité du site, le cahier des charges s'appuie sur plusieurs critères. Ils prévoient notamment une gestion économe de l'espace, de sorte que la superficie du terrain corresponde vraiment aux besoins et à l'activité de l'entreprise. Le volume d'emploi sédentaire est aussi examiné →

avec soin afin que la société ne soit pas une coquille vide. De plus, chaque entreprise retenue détient une valeur ajoutée qui relève de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). C'est le cas par exemple pour Normandie manutention qui a intégré un centre de formation sur son site. Enfin, la qualité d'intégration paysagère est particulièrement surveillée pour ne pas dénaturer le site.

Sur le terrain, une grande variété de secteurs de production est représentée avec le traiteur Bonnaire, l'imprimeur Iropa, le fabricant d'installation électrique Ipelec, le fabricant de mécanique et d'outillage de précision AMF. Mais si la Vente Olivier semble avoir atteint aujourd'hui l'âge de la maturité, son histoire s'est construite dans la durée.

Cette zone d'une trentaine d'hectares a été conçue officiellement en 1998 mais il aura fallu attendre 2004 et la fin des études concernant la réalisation de la rocade sud pour que les premières commercialisations soient effectives. Ipelec est alors le premier à franchir le pas en 2006 et servira de moteur pour le développement de la zone en invitant d'autres entrepreneurs à le rejoindre.

L'âge de la maturité

Michel Français, directeur général d'Ipelec se souvient. « En 2003, nous étions encore locataires à Sotteville-lès-Rouen. Les locaux se sont révélés trop exigus. Ils ne nous permettaient pas de nous développer. Nous avons déjà diversifié notre activité, en plus des kits électriques, avec la plomberie et les sanitaires. Il nous fallait de la place pour le stockage et les ateliers. Notre arrivée sur le Creaparc de la Vente Olivier nous a permis, dès 2008, d'étendre notre offre à du réseau hydrocâblé en chauffage. »

Aujourd'hui, même si la crise est passée par là, Ipelec et son équipe de 70 salariés continuent de rayonner sur toute la France pour l'équipement de maisons individuelles et d'immeubles collectifs. En 2010,



Installé depuis 2010, l'imprimeur Iropa continue d'investir dans des équipements de très haute technologie.

l'entreprise a même engagé une extension du fait d'un besoin accru de stockage. « Les scénarios ne sont pas bloqués. Si la reprise s'engage, nous pourrions prévoir d'ajouter un étage supplémentaire à notre bâtiment principal. Nous n'avons aucune envie de partir et puis nous aimerions bien voir grandir les arbres que nous avons plantés. »

Dans un registre qui relève aussi de l'attractivité du site, la Vente Olivier tend à faire naître des projets d'excellence. Ainsi l'imprimeur Iropa qui s'installe en 2010 et quitte le boulevard de l'Europe sur la rive gauche de Rouen pour se retrouver à la lisière de la forêt. Porté par cette volonté d'intégration dans un site remarquable, Laurent Crevel, le directeur général, a porté un projet éco-responsable. « Notre réflexion a débuté dès la mise en œuvre du chantier avec par exemple le souci que la terre excavée soit traitée sur place pour constituer le remblai. Ensuite, nous avons choisi des matériaux spécifiques comme le bois PEFC qui garantit une gestion durable de la forêt et qui constitue la charpente du bâtiment. Pour

l'aménagement du site également, nous nous sommes orientés vers un système de chauffage qui récupère les calories générées par les machines, après dépoussiérage de l'air. Enfin, nous avons été vigilants sur l'insonorisation des locaux pour le confort de travail des salariés. »

Un site exemplaire

Iropa s'est vu distinguée lors de son installation à Saint-Étienne-du-Rouvray comme le premier site industriel français certifié Haute qualité environnementale (HQE). Sur le plan de l'activité, Iropa continue de miser sur l'innovation et l'achat de machines de très hautes technologies. « Dans le même temps, nous assurons la formation des salariés pour qu'ils s'adaptent aux nouveaux outils de production. » Enfin, Laurent Crevel confie avoir tout prévu pour rester le plus longtemps possible à la Vente Olivier. « Nous avons fait en sorte d'anticiper sur

une éventuelle augmentation de notre activité. Notre actuel magasin est d'ores et déjà prêt à devenir un atelier de production si nécessaire. Car dès le départ nous avons conçu une dalle qui soit capable de supporter le poids des machines. Et puis, il nous reste de la place sur notre parcelle. »

Aujourd'hui, le Creaparc de la Vente Olivier semble donc bien jouer son rôle. Il complète efficacement sur Saint-Étienne-du-Rouvray l'offre de sites pour des entreprises qui sont toutes en mesure de trouver leur place sur l'une des huit zones d'activités, parmi lesquelles la zone industrielle Est et le technopôle du Madrillet. Dans un contexte économique qui reste fragile, la plupart des entreprises du Creaparc paraissent résister mieux que les autres, même si la visibilité pour les commandes excède rarement six à huit mois. Néanmoins, la Vente Olivier continue d'intéresser des chefs d'entreprises prêts à miser sur l'avenir. ♦

Une nouvelle génération en marche

Avec pas moins de quatre chantiers en cours de réalisation, et malgré le contexte de crise qui touche l'ensemble de la région, le Creaparc de la Vente Olivier continue d'attirer de nouvelles entreprises.

C'est désormais une certitude. La Vente Olivier accueillera quatre nouvelles entreprises pour la fin du deuxième trimestre de l'année 2014. Ces installations simultanées correspondent à la domiciliation d'environ 130 salariés supplémentaires sur cette zone. Les nouveaux arrivants sont respectivement Majencia, spécialisé dans le mobilier de bureau et l'agencement d'espaces de travail ; Direct, distributeur en matériel électronique ; AFT-IFTIM, le centre de formation en transport et logistique, et Copic, fabricant de compresseurs et de pompes.

Si toutes ces entreprises ont des raisons diverses de venir s'installer à la Vente Olivier, elles ont en commun de se trouver à un moment charnière de leur histoire et de leur développement avec de nouveaux besoins et des ambitions de conquérir des marchés. Pour la plupart, c'est aussi un pari d'image qui coïncide avec leur envie de promouvoir un engagement écoresponsable.

En finir avec les embouteillages

Ainsi, Didier Dugord, président de Direct, reconnaît qu'il se sentait un peu à l'étroit avec ses 36 salariés, à proximité du centre de Rouen, sur la rive droite. « *Sans parler des problèmes de circulation qui avec le temps avaient un impact de plus en plus négatif sur le bon fonctionnement de l'entreprise et même sur le moral des salariés.* » Le choix a donc été vite fait. « *D'autant que la plupart des membres*

de mon équipe viennent de la rive gauche. C'est donc une décision partagée et qui nous donne un nouveau souffle. » Et Didier Dugord de conclure : « *Et puis, j'ai eu un coup de cœur pour le cadre paysager, les arbres, la nature, la proximité de la forêt. C'est une chance de pouvoir travailler dans un tel environnement aujourd'hui.* » Le déménagement est prévu pour le mois d'août 2014. De son côté, Vincent Gruau, le président-directeur général de Majencia, avoue qu'il avait identifié le site de la Vente Olivier depuis longtemps. « *Nous avons trouvé réu-*

nies ici l'ensemble des conditions que nous recherchions pour notre projet d'agence. Le développement durable est au cœur de nos préoccupations et le cadre de la Vente Olivier nous permet de concevoir un bâtiment qui nous servira à la fois de vitrine et de laboratoire pour nos savoir-faire en terme d'aménagement de l'espace et d'ergonomie. » Dans les faits, ces orientations se traduiront notamment par la mise en place de systèmes de régulation énergétique, par la récupération des eaux de pluie et par l'utilisation de bois PEFC pour la structure

de l'agence. Au-delà de ces motivations qui touchent au cadre de travail, le choix de venir s'installer à la Vente Olivier tient aussi à des ambitions économiques.

Un nouveau départ

Pour Fabrice Weillaert, adjoint au directeur régional AFT-IFTIM, il y avait d'abord une volonté de ne pas quitter Saint-Étienne-du-Rouvray. « *Nous sommes ins-* →



Quatre chantiers sont en cours de réalisation simultanée pour des entreprises qui s'installeront définitivement d'ici la fin du deuxième trimestre 2014.



L'accès à la rocade sud et à l'autoroute A13 contribue à l'attractivité du site.

tallés rue de Paris depuis de nombreuses années. Nous avons tissé des liens avec de nombreux partenaires de l'agglomération et nous ne souhaitons surtout pas perdre le contact avec notre réseau de clients proches. » L'autre atout fondamental du site tient évidemment à l'activité transport et logistique de l'AFT-IFTIM qui sera nettement facilitée du fait de la proximité de la rocade sud en évitant aussi toute interférence avec le centre-ville. Enfin, la dimension du terrain acquis permet au centre de formation de prendre un essor considérable avec à la

fois un bâtiment qui accueillera 18 salles de cours mais aussi un hall technique de manutention, deux pistes poids lourds, une aire pour les engins de chantier et un parking de 200 places. « Au total, la capacité d'accueil du centre pourra atteindre 350 places pour les stagiaires et les salariés. » Cette évolution, loin de se limiter à un gain de place, devrait aussi faire évoluer l'offre même de formation avec la création de nouveaux diplômés en alternance de niveau bac +3 dès la rentrée 2014. Et Fabrice Weillaert de préciser qu'à moyen terme, « des embauches de

formateurs et de personnels administratifs sont envisageables ». Mais la liste des atouts de la Vente Olivier ne serait pas tout à fait complète si on omettait de parler du prix du terrain au mètre carré. Même si aucun des chefs d'entreprise rencontrés n'a évoqué spontanément ce sujet, avec un tarif de 25 € HT

au mètre carré en 2013, les terrains de la Vente Olivier sont parmi les plus compétitifs de l'agglomération rouennaise grâce à un portage public qui permet de maintenir ce prix. ♦

Le futur centre de formation AFT IFTIM ouvrira pour la rentrée 2014.



L'histoire *continue...*

Fort de son attractivité, le Creaparc de la Vente Olivier s'apprête à entamer une nouvelle phase de développement avec la commercialisation à court terme de 3 hectares supplémentaires. « Ces trois grandes parcelles seront accessibles dès lors que nous aurons fixé les modalités d'un boisement compensatoire de sorte que pour chaque arbre coupé, un autre soit replanté », explique Sébastien Pividal, directeur du pôle économique de la Crea.

Au-delà de ces perspectives d'extension, les chefs d'entreprise installés à la Vente Olivier sont nombreux à souhaiter l'installation d'un lieu de restauration collective qui favorise aussi les rapprochements entre les salariés. Mais, pour l'instant, le projet reste à l'étude.

Enfin, certains aimeraient voir la ligne de bus 42 se poursuivre jusqu'à la Vente Olivier et en particulier Fabrice Weillaert qui pense à ses stagiaires les plus jeunes et qui ne peuvent parfois avoir recours qu'aux transports en commun pour se rendre au centre de formation de l'AFT-IFTIM. À l'écoute de ces légitimes préoccupations, la Ville entend soutenir ce prolongement de ligne tout en restant vigilante sur le tracé du parcours de bus de sorte qu'aucun arrêt ne soit supprimé pour les habitants du quartier de La Houssière.

Élus communistes et républicains

L'épisode de la retraite chapeau de 21 millions d'euros du PDG de PSA est révélateur des injustices faites à nos concitoyens. Alors que le constructeur automobile vient de licencier 4 000 salariés, les 6 membres du directoire de PSA ont provisionné 70 millions d'euros pour leur retraite dorée. N'oublions pas que le groupe bénéficie d'une ristourne fiscale annuelle de 100 millions d'euros au titre du crédit d'impôt mis en place par le gouvernement, lequel sera financé par la hausse de la TVA.

Pour la retraite des salariés, le gouvernement a fait voter en première lecture à l'Assemblée nationale un texte régressif susceptible de plonger des millions de retraités dans la misère, tout en éloignant la perspective du droit à une retraite digne et effective pour les jeunes. Le « trou » prétendu de 7,6 milliards

attribué aux retraites cette année doit être mis en perspective avec les richesses captées par les plus fortunés : 80 milliards de fraude fiscale annuelle, 590 milliards d'avois français dans les paradis fiscaux, 59 milliards amassés cette année en plus par les 500 familles les plus riches, soit 330 milliards ! Ce sont ces sommes colossales que les élus communistes proposent de mobiliser pour satisfaire les besoins de la population.

Hubert Wulfranc, Joachim Moysse, Francine Goyer, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Jérôme Gosselin, Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey, Josiane Romero, Francis Schilliger, Robert Hais, Najia Atif, Murielle Renaux, Houria Yahia, Daniel Vezie, Vanessa Ridel, Malika Amari, Pascal Le Cousin, Didier Quint, Serge Zazzali, Carolanne Langlois.

Élus socialistes et républicains

À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, les socialistes ont rappelé leur engagement total dans le combat pour le respect de l'intégrité et de la dignité des femmes.

Les violences faites aux femmes ne sont pas une somme de faits divers mais l'expression la plus brutale des inégalités entre les hommes et les femmes. Chaque année, 75 000 femmes sont violées en France et une femme sur dix est victime de violences conjugales.

Pour éradiquer cette violence, le gouvernement s'est mobilisé. Tous les engagements du président, dans ce domaine, sont aujourd'hui réalisés ou en cours de mise en œuvre par le ministère des Droits des femmes.

Quelques exemples : le délit de harcèlement sexuel a été rétabli ;

la formation des professionnels concernés (police, justice, santé...) a été renforcée ; les victimes sont mieux protégées et mieux orientées : augmentation des places pour l'hébergement d'urgence, accueil et enregistrement des plaintes améliorés, téléphone d'appel d'urgence bientôt généralisé ; le nouveau plan annoncé, avec notamment le doublement du budget alloué à la lutte contre ces violences, amplifie encore cette mobilisation gouvernementale.

Rémy Orange, Patrick Morisse, Danièle Auzou, David Fontaine, Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarison, Catherine Depitre, Philippe Schapman, Dominique Grevrard, Catherine Olivier.

Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue au moment de l'impression

Louissette Patenere, Samir Bouzbouz, Sylvie Defay.

Élue Droits de cité, 100 % à gauche

21 millions de retraite pour le dirigeant de PSA après quatre ans de direction. Une honte ! L'État a versé 70 millions de subvention à PSA. Pour les salariés, c'est 8 000 suppressions d'emplois et baisse de salaire. Inacceptable !

Le Medef veut toujours plus. Le gouvernement PS leur cède tout. 20 milliards pour le plan compétitivité ! Pour la population, c'est plus d'impôts injustes, plus de TVA, moins de services publics, moins de protection sociale.

Insupportable !

Le Front de gauche propose d'instaurer : un impôt progressif sur le revenu, plus de tranches d'impôts, petits impôts pour ceux d'en bas, gros pour ceux d'en haut ; un revenu maximum de 360 000 € par an ; la taxation du capital ; le blocage de la fraude fiscale des riches et des grandes entreprises ; le refus

de l'inégalité qui frappe les PME, plus taxées que les grandes entreprises ; la fin des emprunts toxiques et une vraie banque publique au service des collectivités ; l'arrêt des privatisations des services publics et leur renationalisation.

C'est possible. C'est une question de volonté politique. La mobilisation du peuple est décisive. Nous sommes le nombre, nous sommes la force. Agissons tous ensemble ! C'est la seule voie pour sortir de la crise.

Michelle Ernis.

Le loup, héros de Noël

Comment devenir grand ? Le spectacle chorégraphique présenté en décembre au jeune public du Rive Gauche est inspiré des *Trois petits cochons*. Construire sa maison, c'est d'abord se construire. Le spectacle est le programme de Noël offert par la Ville aux élèves des écoles élémentaires.

Dans le ventre du loup revisite l'histoire des *Trois petits cochons* qui tentent d'échapper au grand méchant loup en construisant des maisons. La chorégraphe Marion Levy a transposé le conte « dans le corps, le corps est notre maison ». Sur scène, trois jeunes filles apprennent à construire leur danse comme les petits cochons à bâtir leur maison, la première est brouillonne, la seconde tient mal debout, la troisième est raide, « plutôt bodybuildée, elle apprendra la souplesse de ses sœurs, précise la chorégraphe. C'est une histoire qui parle de comment être solide à l'intérieur de soi. La sécurité n'est pas dans une maison barricadée ou un corps bodybuildé, la vraie sécurité est en nous ».

Marion Levy et sa compagnie Didascalie s'attachent à mêler le geste à la parole : l'histoire est racontée au fil du spectacle – le texte a été écrit par Marion Aubert, auteure de théâtre –, et les artistes parlent en dansant. Il y a aussi une louve, qui est à la fois la conteuse de l'histoire, la maman et le loup, « un peu comme un metteur en scène entre dévoration et révélation de ses interprètes. À la fois la maîtrise et la solidarité ».

PLUTÔT ROCK

Ce spectacle tonique, plutôt rock et très visuel, accessible dès 6 ans, ne ravira pas que les enfants. « Pour moi, les enfants peuvent recevoir beaucoup plus qu'on imagine. Il y a plusieurs niveaux de lecture. Les rires des enfants et des adultes ne viennent pas forcément au même moment », fait remarquer la chorégraphe, forte de l'expérience des 150 représentations du *Ventre du loup*. Deuxième rendez-vous de la saison jeune public du Rive Gauche, *Dans le ventre du loup* est aussi le spectacle de Noël offert par la Ville à tous les élèves



Les élèves des écoles primaires assisteront à une des représentations de *Dans le ventre du loup*. C'est le spectacle de Noël offert par la Ville.

des classes élémentaires. Dans le même temps, une des danseuses du spectacle, Aline Braz Da Silva, anime dans certaines écoles des ateliers de sensibilisation autour de la danse pratiquée dans ce spectacle. Ces ateliers s'inscrivent dans la Convention locale d'éducation artistique et culturelle (Cleac) signée par la Ville, avec la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) et l'académie. ♦

■ SPECTACLE PUBLIC

• Mercredi 18 décembre à 14 h 30.

À voir dès 6 ans. Durée : 50 minutes.

Renseignements et réservation au Rive Gauche, 20 avenue du Val-l'Abbé. Tél. : 02 32 91 94 94.

La saison *jeune public*

Cinq autres spectacles sont prévus pour les jeunes Stéphanois en 2014.

Il y aura en février les machines à images de *Ni fini ni infini*, signé par le poète et magicien, Roland Shön et son Théâtreciel. Puis, toujours en février, Christian Duchange et la compagnie l'Artifice plongera les jeunes spectateurs dans l'histoire fabuleuse de *Peter Pan*, l'enfant qui ne voulait pas grandir. En mars, Jean Lacornerie met en scène le récit féerique du *Coq d'or* au son des percussions claviers de Lyon. En mai, autour du festival des Très courts, place à *King Kong*, le film de Peter Jackson, en formule ciné concert avec les musiciens de la compagnie Oh oui !, et *Popopolska I*, présentation des courts-métrages de l'école polonaise sur des musiques insolites des Chapin Chapo et les Petites Musiques de pluie.

• Plusieurs spectacles sont présentés le dimanche après-midi ou le vendredi à 19 h 30 pour faciliter la venue en famille. Programme détaillé sur saintetienne-durouvray.fr/rivegauche

Suivez le guide

Samedi 7 décembre, une visite guidée est organisée pour découvrir l'exposition « Picasso dans l'histoire » consacrée aux affiches et illustrations de presse réalisées par le peintre.

Les affiches de Picasso pour la paix, les dessins qu'il a faits dans la presse ont contribué à populariser son art. Ses colombes pour la paix, ses taureaux en solidarité avec les républicains espagnols sont peut-être plus connus que *La Femme qui pleure* ou *Les Demoiselles d'Avignon*. Et c'est tout l'intérêt de l'exposition que la Ville consacre en décembre à cette partie de l'œuvre du grand peintre du XX^e siècle.

Pour mieux comprendre l'investissement de Pablo Picasso dans ce travail d'illustration, souvent politique, une visite guidée est organisée le 7 décembre avec Gérard Gosselin, artiste peintre et un des organisateurs de l'exposition. En avant-propos, Gérard Gosselin évoque les thèmes de l'exposition. D'abord les colombes. Toute la série est présente au Rive Gauche. « La première est dessinée pour le congrès de la paix de 1949. D'abord la colombe est posée, et puis c'est la colombe en vol, en vol vers la paix. Et petit à petit, la couleur va venir. Au fil des

années, la colombe symbole de la paix devient le symbole de la liberté, on la retrouve dans les affiches de soutien aux exilés espagnols. Et c'est intéressant de voir qu'une affiche de 1959, *Amnistia*, a été reprise sur une banderole en 2011 dans les manifestations contre les marchés financiers. » La force des symboles mis en œuvre par Picasso se retrouve dans le simple bouquet de fleurs qu'il dessina pour un autre congrès de la paix, ou cette lampe de mineurs qui résume tout le soutien qu'il apporta régulièrement aux grèves contre la dictature de Franco.

Dans la série des carnivals réalisés pour le journal *Le Patriote de la Côte d'Azur*, c'est le côté ludique qui est mis en avant. « *Picasso s'amuse, il aborde chaque année le thème de façon différente*, souligne Gérard Gosselin. *Et c'est un dessin qu'il fait spécialement pour le journal, il ne puise pas dans des dessins précédents.* » Devant les portraits d'actualité, hommes politiques, héros de l'espace, écrivains, musiciens, Gérard Gosselin fait remarquer

la technique du peintre : « Très souvent, il fait des séries. Par exemple, la série sur Paul Éluard compte 18 dessins. Il part d'un portrait "classique" pour aboutir à un portrait fait de multiples lignes. » La suite est à écouter le 7 décembre. ♦

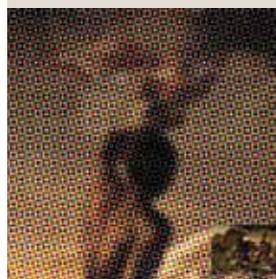
■ EN PRATIQUE

- **Visite guidée samedi 7 décembre à 15 heures au Rive Gauche, 20 avenue du Val-l'Abbé.**
- **Exposition jusqu'au 19 décembre, du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacle : les 6, 10 et 18 décembre de 19 h 30 à 22 heures. Entrée libre.**
- **Judi 12 décembre, l'Heure du judi est consacrée aux collaborations entre Picasso et les musiciens, chorégraphes et écrivains de son temps, Satie, Stravinski, Cocteau, Balanchine... à 19 heures à l'espace Georges-Déziré. Entrée libre.**



Gérard Gosselin assurera la visite guidée samedi 7 décembre.

DiversCité



Exposition jusqu'au 28 décembre
« LE RADEAU DE LA MÉDUSE » REVISITÉ PAR L'UAP

Les artistes de l'Union des arts plastiques (UAP) de Saint-Étienne-du-Rouvray revisitent l'œuvre de Théodore Géricault,

Le Radeau de la Méduse. Dans une interprétation libre, les artistes y montreront les aspects picturaux, politiques et philosophiques de cette œuvre capitale du XIX^e siècle. **Hall d'entrée de l'espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.**

Rencontre 12 décembre MICHEL BUSSI

L'auteur normand de romans policiers attend les lecteurs pour une rencontre suivie d'une vente-dédicace. **À 18 heures, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Réservation conseillée au 02 32 95 83 68.**



Concert 13 décembre RENCONTRE DE HAUTOIS ET BASSONS

Jean-François Lefebvre, professeur de hautbois au conservatoire, propose aux différentes classes de hautbois et de bassons des conservatoires de la Région de se rencontrer afin de partager des moments musicaux. **À partir de 14 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.**

Livres, musiques, films 14 décembre SAMEDISCUTE

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musique et films. Un moment convivial à déguster autour d'un café où chacun vient avec ses coups de cœur ou ses envies de découverte ! **À 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques municipales ou au 02 32 95 83 68.**

MAIS AUSSI..

Exposition photos de Williams et Dominique Cordier, « Rouen, les années 60/70 », jusqu'au 13 décembre à la galerie du Temps de [poz], à l'Insa, 685 avenue de l'Université.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobic'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**



une belle vie immobilière

ÉLIGIBLE AU DISPOSITIF DUFLOT^(b)

C'EST LE MOMENT DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE

JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE 2013, NEXITY VOUS OFFRE VOTRE CUISINE 100% ÉQUIPÉE* !



À SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

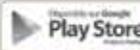
APPARTEMENTS DU 2 AU 4 PIÈCES

- > Jardin privatif planté, engazonné et clos, ou balcon
- > Prestations intérieures de grand confort
- > Parking
- > Résidence privée et sécurisée
- > Accès direct aux grands axes routiers et transports en commun

ET BÉNÉFICIEZ DE LA TVA 7%^(a) !



Pour tout renseignement 0 800 14 8000



appel gratuit depuis un poste fixe www.nexity.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE NOUVEL ESPACE DE VENTE : Avenue Canadiens (en face du Zénith) - 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY Ouvert tous les jours de 10H30 à 12H30 et de 14H00 à 19H00, le dimanche sur rendez-vous

RT 2012 - BBC - Les informations relatives à la TVA 7% sont à destination des particuliers. Elles ne concernent pas les investisseurs professionnels. Les modalités d'application de la TVA 7% sont précisées dans le règlement de la vente en copropriété. Les informations relatives à la TVA 7% sont à destination des particuliers. Elles ne concernent pas les investisseurs professionnels. Les modalités d'application de la TVA 7% sont précisées dans le règlement de la vente en copropriété.



Résidence Clinique BTP RMS « Le Château Blanc » Périphérique Wallon 76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Habileté à l'aide sociale
Tél : 02 35 64 31 31 - Fax : 02 35 64 15 30
Site Internet : www.probtp.com
EHPAD : 117 lits
SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) : 36 lits

TOUTES LES SEMAINES DE NOUVELLES PROMOS VOUS ATTENDENT



POISSONNERIE DE L'ÉGLISE

Spécialités de plateaux de fruits de mer
Tourteaux - Homards
Coquillages - crustacés
Entrées fabrication maison

Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h15
Dimanche de 8h30 à 12h30
251, rue de la République
76800 St-Etienne-Rouvray
Tél. : 02 35 60 77 35

Salon Michèle Marc

NOUVEAU
Le Relooking / Le Conseil en Image
Révéler et respecter la personnalité.
Recherche de la présentation personnelle
Apprendre à se connaître / Se valoriser
Retrouver sa confiance en soi.

Ouvert les lundis 23 et 30 décembre 2013

Le salon vous propose des séances selon vos besoins : en individuel ou sur rendez-vous
Michèle et Delphine

Ouvert du lundi après-midi au samedi
13 place de Verdun - 76300 Sotteville-les-Rouen - Tél. : 02 35 63 58 10

-10% sur présentation de la publicité jusqu'au 31/12/2013

Contrôle Technique Automobile



-5€ sur présentation de cette pub

AUTO SECURITE

Contrôle Technique du Madrillet
Rue des Cateliers
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
☎ 02 32 95 63 61

Contrôle Technique du Normandie
5, bd Industriel
SOTTEVILLE-LES-ROUEN
☎ 02 35 73 59 59

* Coupons non cumulables

Formation

Des encadrants sachant encadrer

Parce que l'apprentissage et la pratique d'un sport sont intimement liés à la qualité des formateurs, la Ville aide les clubs stéphanois à se doter d'un encadrement qualifié.

Pour cette saison 2013-2014, le Club de tennis de Saint-Étienne-du-Rouvray s'est fixé un nouvel objectif : former une équipe de jeunes et d'adultes compétitive tout en offrant à chacun la possibilité de poursuivre une pratique de loisirs. « Depuis longtemps, nos résultats au niveau départemental et régional ne sont pas à la mesure des équipements dont nous disposons », explique Stéphane Panozzo, le président du club. Afin de se donner les moyens de ses ambitions, le club a donc décidé de « passer à la vitesse supérieure » en terme de recrutement.

LE CADRE SPORTIF

Aujourd'hui, l'équipe pédagogique compte quatre personnes parmi lesquelles Philippe Benoît, tout juste arrivé en septembre avec son diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation et du sport. Ce spécialiste du très haut niveau assure désormais les fonctions de responsable sportif et administratif et va fixer le cap pour les deux années à venir. « L'aide à l'encadrement de la Ville nous permet de couvrir 10 % des salaires que le club verse à ses deux diplômés d'État et aux deux assistants moniteurs de tennis qui ont été formés à la ligue régionale de tennis », précise Stéphane Panozzo. À deux pas des courts de tennis, à la piscine Marcel-Parzou, le club nautique stéphanois fait



Flora Magnier assure sept heures d'encadrement par semaine au Club nautique stéphanois. L'aide versée par la Ville à l'association permet de payer les trois quarts de son salaire.

également partie des clubs soutenus par la Ville depuis plusieurs années. « L'aide que nous recevons nous permet de payer les trois quarts des salaires des deux monitrices que nous employons », explique Véronique Lixivel, la présidente du CNS. Sur le bord du bassin, Flora Magnier et Isabelle Danto assurent respectivement sept heures et deux heures d'encadrement par semaine. « Le minimum requis est un diplôme d'État à la fois pour la pédagogie mais aussi pour la sécurité de tous les pratiquants. » Et parce que l'apprentissage n'est jamais achevé, y compris chez les moniteurs, Flora Magnier va suivre cette année une formation spécifique pour

encadrer les enfants en compétition. Avec 60 enfants inscrits et une nouvelle section d'une quinzaine d'adultes qui s'est créée à la rentrée 2013, le club nautique stéphanois se porte bien et a même été obligé de refuser du monde. « Actuellement, l'encadrement est à la mesure des besoins même si l'harmonisation des horaires et les grands ados s'achèvent parfois vers 22 heures. » En 2013, le budget alloué par la Ville à l'aide à l'encadrement sportif est de 49 400 €. « Depuis 5 ans, cette aide fait l'objet d'une demande spécifique qui prend en compte le nombre de licenciés, la part des moins

de 18 ans, le temps consacré à l'encadrement et le niveau de qualification du personnel encadrant », explique Maryvonne Collin, responsable du service des sports. Ces aides concernent actuellement six clubs stéphanois qui sont liés à la Ville par une convention et qui ont tous des encadrants salariés. « La Ville n'attend pas que les clubs forment des élites mais plutôt qu'ils développent de la convivialité avec les bénévoles et qu'ils participent à l'engagement des familles pour accompagner les enfants dans leur pratique sportive. Le sport doit rester avant tout un moyen de s'épanouir et les éducateurs participent aussi à créer du lien social. » ♦

À VOS MARQUES

Une course à l'échelle 1/32

Les 14 et 15 décembre, l'Association circuit routier 276 (ACR 276) organise la course du Grand prix des Essarts à l'école Louis-Pergaud. Cette étape du Grand Prix historique regroupe des voitures des années 1940 aux années 1960 avec des modèles de rêve comme la Ferrari 250 DTP ou la Porsche 356-Spider. Une occasion rare de revivre à l'échelle 1/32 une course de légende.

• Début des épreuves dès 9 heures. Entrée libre pour le public.

Croisière paisible

Le midi en semaine, les deux résidences pour personnes âgées (RPA) stéphanoises proposent aux retraités un service de restauration collective. La RPA Geneviève-Bourdon, au Madrillet, embarque chaque jour une soixantaine de fidèles...



Le corps est un peu moins lesté, l'oreille moins fine, mais la retraite peut ressembler à une paisible croisière au long cours. Du moins, on peut avoir la possibilité de déjeuner, en semaine, dans un véritable restaurant, entouré de ses pairs, comme sur un bateau... À quai, bien sûr, car il est inutile de lever les amarres, le voyage est avant tout dans les cœurs, dans les regards pétillants et les sourires parfois malicieux.

Pierre Godard, commis d'architecte à la retraite, déjeune au foyer Bourdon depuis sa création en 1993. « *Et avant Bourdon, indiquait-il, je déjeunais à Victor-Duruy, avec Mauricette et Simone.* » Car avec monsieur Godard, on voyage très loin... très haut : « *Mauricette, on l'appelait la mère supérieure, et Simone, c'était la mère haute... parce qu'elle était grande.* » Pierre déjeune habituellement avec son « amie », dont, par galanterie, il taira le nom. Mais celle-ci ne pourra pas venir, « *un peu d'hypertension* », s'est-il enquis par téléphone. « *On se rend visite, chez l'un, chez l'autre...* » Cette rencontre digne d'une croisière romantique, Pierre la doit au foyer et aux dames de service, Martine



et Catherine. « *Elles nous ont mis à la même table, se souvient l'octogénaire, maintenant, on est comme des jouvenceaux !* » Et des souvenirs, l'homme n'en manque pas, et des plus émouvants : « *Mon père a fait Verdun, il y a laissé les yeux et un poumon. Il allait chercher les copains blessés entre les lignes françaises et allemandes.* » Comme le dit Pierre avec modestie, on pourrait écrire un bouquin, avec tous ses souvenirs...

UN MOMENT ATTENDU DE LA JOURNÉE

Mais un voyage dans le temps n'en fera pas pour autant oublier

les bienfaits du présent. Comme le dit avec humour René Buray, ici, « *la maison est bonne* ». René se proclame « *vieux de la vieille* » de la RPA et juge la qualité du foyer « *bonne à tous points de vue* », même s'il avoue bien volontiers n'être jamais le dernier à râler. René est venu au foyer avec le Mobilo'bus, avec Ginette, Denise et Christiane, qui, elles aussi, s'accordent pour dire que le foyer est un moment important de leur journée. « *C'est pratique, remarque Christiane Guérout, on a des petits repas améliorés de temps en temps. Et puis, s'il n'y avait pas le restaurant, je crois que je ne mangerais pas, toute seule chez moi.* » Une autre fidèle, assise une table

plus loin, voit un autre avantage au foyer : « *On n'a pas de vaisselle ni de courses à faire !* » « *Et ça fait de la compagnie* », s'exclame Ginette Prieto, aide-soignante à la retraite, la « *petite nouvelle* » du foyer. « *Ça ne fait qu'un an que je viens ici, c'est sympa.* »

Chaque midi, en semaine, le foyer Bourdon embarque ses habitués et ses « nouveaux » vers des rivages un peu plus ensoleillés, comme une croisière... et au prix « abordable » de 5,05 € le repas (4,45 € pour les bénéficiaires du minimum vieillesse). Prochaine escale : le foyer Ambroise-Croizat qui, après travaux, rouvre ses portes mercredi 11 décembre. ♦